

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot et Garonne

Nombre de membres en exercice :

15

Nombre de membres

Présents : 12

Excusés : 3

Pouvoirs : 3

Votants : 15

Absents : 0

Date de la convocation :

Le 07 mars 2023

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

Séance ordinaire du 14 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze mars à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune
régulièrement convoquée s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi,
dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

Présents : Ms Daniel BORDENEUVE, Dominique SAVARIAUD,
Michel WALTER, Michel DUBAUX, Ulysse SUC, Christian
MICHELET et Éric FORESTIER.

Mmes Françoise JORREY, Laurence
TOUMEYRAGUES, Delphine SCHWARTZ, Estelle ASPART et
Sandra BARBE.

Excusés : Madame Laure BRAQUEHAIS, Messieurs Antoine
ZANOTTO et Willy LORENZON.

Pouvoirs : Madame Laure BRAQUEHAIS à Monsieur Dominique
SAVARIAUD, Monsieur Antoine ZANOTTO à Monsieur Christian
MICHELET, Monsieur Willy LORENZON à Madame Sandra BARBE.

Absent :

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

Objet : MAPA « Réhabilitation des bâtiments communaux : 2ème tranche » -extension des délais d'exécution.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'en raison de modifications apportées au programme de travaux, le chantier de réhabilitation de bâtiments communaux : 2ème tranche, situé au bourg, a pris du retard et qu'il convient de prolonger les délais d'exécution de ce Marché Public pour les entreprises suivantes :

S.A.R.L SCHIRO MENUISERIES Lot n°1

S.A.S BAT-IMM Lot n°2

S.A.R.L CAPSTYLE Lot n°3

Ets DUPLAN Lot n°4

Ets DUPLAN Lot n°5

Ets FAU Lot n°6

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire **et après en avoir délibéré,**
le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ACCEPTE de prolonger les délais d'exécution pour les travaux du Marché Public-Réhabilitation des bâtiments communaux : 2ème tranche.

AUTORISE le Maire à signer les avenants n°1 pour les entreprises S.A.R.L SCHIRO MENUISERIES, S.A.S BAT-IMM, S.A.R.L CAPSTYLE, Ets DUPLAN et Ets FAU.

Adopté à 15 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,

Daniel BORDENEUVE

La secrétaire de séance

Laurence TOUMEYRAGUES

Certifiée exécutoire après transmission le :
Publiée le 17 mars 2023

